

Deuxième meurtre une semaine plus tard?

Claude PLANTE
Sherbrooke

Le corps d'un homme âgé probablement dans la trentaine a été découvert dans son véhicule, hier soir vers 19h, sur l'accotement de l'autoroute 55 en direction des États-Unis, à la hauteur de la sortie menant à Sainte-Catherine-de-Hatley.

Les policiers de la Sûreté du Québec poursuivent leur enquête afin d'élucider ce qui a toutes les allures du deuxième meurtre à survenir sur le territoire de l'Estrie en seulement une semaine.

«C'est difficile à ce moment-ci de dire si c'est véritablement un meurtre, commente l'agent Serge Dubord, relationniste de la Sûreté du Québec, mais ça n'a rien d'une mort naturelle.» Selon nos informations, il est clair que ce n'est pas un suicide, mais il s'agit d'une scène de crime très complexe qui laisse croire qu'il s'agit d'un meurtre.

Les policiers se montrent avertis de commentaires, mais il semble que c'est le chauffeur d'une dépanneuse qui circulait dans le coin qui a découvert le corps de la victime, dont l'identité n'a pu être dévoilée.

Pensant pouvoir venir en aide à un automobiliste dans le besoin, le conducteur de la dépanneuse a plutôt alerté les policiers après sa découverte.

Ceci n'est pas sans rappeler le meurtre de Michel Mathieu survenu mercredi soir dernier dans le chemin Venise à Deauville. L'homme d'affaires avait été tué par une rafale de projectiles tirés d'un second véhicule venant de derrière. Selon les policiers, ce meurtre pourrait être un règlement de compte.

Hier soir, ce n'est que vers 22h que les médias ont été alertés de ce second drame. On ne pouvait dire pour le moment avec quel type d'arme l'homme a été tué.

Le corps sera aujourd'hui transporté à Montréal pour autopsie, a-t-on pu apprendre.

La Tribune

jeudi
SHERBROOKE
13 mars 1997
88e ANNÉE - No 018
0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

Je préfère BURGER KING

HAMBURGER DOUBLE FROMAGE BACON

25¢

À L'ACHAT D'UN TRIO HAMBURGER DOUBLE FROMAGE BACON POUR UN TEMPS LIMITE DANS LES RESTAURANTS PARTICIPANTS

Implantation d'un casino dans la région de Magog-Orford

Moitié pour, moitié contre

**SONDAGE
EVEREST
LA TRIBUNE**

Claude PLANTE
Sherbrooke

La population de la région Magog-Orford est largement divisée sur la question de l'implantation d'un casino. Même si près de quatre personnes sur cinq (78%) pensent que la venue d'une maison de jeux dans ce secteur aurait des retombées avantageuses au niveau touristique, 50 pour cent des gens consultés sont contre ce projet.

C'est du moins ce que révèle, à quelques jours de l'audience de la commission consultative à Magog, prévue le 22 mars, un sondage exclusif mené pour le compte de La Tribune par le Groupe Everest sur l'opinion de la population face à l'éventuel casino de villégiature. L'enquête a été menée du 22 février au 1er mars auprès de 375 personnes de la Municipalité régionale de comté (MRC) Memphrémagog. La marge d'erreur se situe à 5,06 pour cent, 19 fois sur 20.

Les gens de Magog-Orford estiment aussi, dans une proportion de 76,7 pour cent, que le casino aurait un effet «très positif» ou «moyennement positif» sur l'économie, ce qui ne les empêche pas à une autre question de se dire «pas du tout favorables» à 37 pour cent et «peu favorables» à 13,9 pour cent (soit plus de 50 p. cent au total) au projet que mousse depuis plusieurs années la Chambre de commerce de la région Magog-Orford. Par contre, 45,9 pour cent des répondants sont «très favo-

Question: «Jusqu'à quel point êtes-vous favorables ou défavorables à l'établissement d'un casino dans les limites de la région Magog-Orford?»

Pas du tout favorables:	37,0 %
Peu favorables:	13,9 %
Assez favorables:	27,1 %
Très favorables:	18,8 %

rables» et «assez favorables».

La tiédeur des Magogois concernant cet investissement trouve son explication lorsque que près de sept répondants sur dix (68%) pensent qu'un casino pourrait créer des problèmes de dépendance face au jeu dans la population, de quoi redonner des munitions aux opposants de ce projet qui se font un peu plus visibles depuis quelques jours.

On retrouve aussi une grande division sur l'effet de l'ouverture d'un casino quant au taux de criminalité: 45 pour cent des répondants craignent de voir ce taux en hausse, contre 53 pour cent qui y voient peu ou aucun impact.

Contradictions

À l'analyse, on s'aperçoit que ce sondage donne des munitions aux opposants comme aux partisans de l'implantation d'un casino semblable à celui de Charlevoix.

Il fait aussi ressortir de profondes contradictions quant à la perception des gens sur les retombées et sur les effets sociaux d'une maison de jeux.

Dernièrement, une étude menée pour le compte de la commission présidée par Roger Nicolet (22 mars) montrait que les Estriens dépensent environ 170 millions de dollars par année dans les loteries et appareils vidéopokers.

Les deux camps redoubleront d'ardeur en persuasion

Mystère sur la criminalité pour les autres casinos (A3)

Bonheur total sur les chantiers

Amenez-en des maisons

Daniel Duchesne est un homme heureux par les temps qui courent: il a plein de boulot devant lui.

François GOUGEON

Rock Forest

C'est le bonheur total sur les chantiers de construction. La lancée de 1996 dans le secteur de la construction résidentielle se poursuit avec tellement de vigueur que des ouvriers envisagent même un manque de main-d'oeuvre.

«Si ça continue comme c'est parti, je serais pas surpris qu'on manque de gars sur les chantiers... En tout cas, ça fonctionne à plein et c'est pas moi qui va m'en plaindre. Amenez-en des maisons: on va vous en construire!»

Comme d'autres de ses camarades de chantier visités hier à l'improviste par La Tribune, Daniel Duchesne est un homme heureux de ces temps-ci: ce charpentier de 21 ans d'expérience a plein de boulot devant lui.

Et son propos enthousiaste confirme les dernières statistiques à l'effet que dans la région métropolitaine de Sherbrooke, on enregistrait en février dernier une augmentation de 66 pour cent des mises en chantier sur la période correspondante en 1996. Pour les maisons unifamiliales où le nombre de mises en chantier a grimpé de 2 en février 1996 à 23 le mois dernier, la hausse atteint alors 1150 pour cent.

«C'est sûr qu'on sent qu'il y a de l'action, clame avec le sourire le menuisier André Cyr, qui oeuvre dans la construction depuis 1978. J'ai pas vu autant d'activité depuis bien des années, peut-être 10 ans.» Il s'avoue heureux d'une telle situation qui a commencé à se faire sentir en 1996. M. Cyr avait alors complété 35 semaines dans son année. «En 1995, j'avais fait à peine 17 semaines, et cette année (en 1997), je m'attends à ce que ce soit encore mieux que l'an passé», a-t-il soumis.

Ghislain Pelletier, qui cumule lui aussi une vingtaine d'années dans la construction, signale qu'il faut remonter à 15 ans pour voir une telle fébrilité sur les chantiers de construction résidentielle, où les fondations s'alignent les unes à côté des autres. «Il y a quelques années, c'était un solage par ci par là et on grattait sur une maison avant de passer à une autre. Depuis l'an passé ça se compare pas... Je pense bien qu'on risque de manquer d'ouvriers sur les chantiers si ça continue comme c'est parti», dit-il.

M. Pelletier se souvient bien des années de disette alors que, voilà trois ans par exemple, son année de travail avait été d'environ cinq mois. Maintenant c'est tout différent et il s'en réjouit vivement.

Même sentiment pour Gilles Fortier, un «jeune» du début de la trentaine, qui compte néanmoins huit ans d'expérience dans la construction. «Les taux d'intérêt sont bons et ça stimule les ventes. Le genre de maison a changé, c'est surtout du jumelé maintenant. Mais ça bouge comme je l'ai rarement vu», a-t-il exprimé.

Gaétan Delongchamp, qui a été entrepreneur pendant sept ans avant de redevenir simple charpentier il y a deux ans, ne peut qu'abonder dans le même sens que ses camarades. «Avec 1996, on connaît une période très intense... Mais je pense que personne va s'en plaindre», a-t-il résumé.



Ghislain Pelletier



André Cyr



Gaétan Delongchamp



Gilles Fortier

Un voyage dans le temps

Le groupe québécois The Musical Box était à Sherbrooke, hier soir, et il a présenté devant une salle Maurice-O'Bready remplie à capacité une représentation saisissante du spectacle «Selling England By The Pound», créé en 1973 par le légendaire groupe britannique Genesis. Un véritable voyage dans le temps!

C'EST À LIRE EN A2

Météo / A2

FRAIS

-7

6h03 17h50

16 mars 24 mars 31 mars 07 avr

L'IMPÔT ET VOUS

Les cliniques gagnent en popularité (A7)

LES SPORTS

Près de 10 000 spectateurs de moins que l'an dernier au Palais (C1)

The Musical Box

Un clonage musical réussi

Denis DUFRESNE
Sherbrooke

Un voyage musical dans le temps: voilà ce que le public de la salle Maurice-O'Bready a effectué hier soir avec le spectacle de la formation québécoise The Musical Box, qui a offert une réplique saisissante de précision du légendaire concert «Selling England By The Pound», présenté en 1973 et 1974 par le groupe britannique Genesis.

Dès les premiers accords de guitare, les premières envolées de synthétiseurs, l'illusion est parfaite. Non seulement les musiciens reproduisent-ils fidèlement le répertoire des premiers albums du groupe, mais le spectacle est visuellement très proche des performances quasi théâtrales de Peter Gabriel et de ses comparses à leurs débuts en Amérique.

De plus, non seulement le chanteur Denis Gagné, originaire de Thetford-Mines, ressemble à s'y méprendre au mythique Gabriel, mais chante pratiquement comme lui!

Le public, composé en bonne partie de gens dans la trentaine et la quarantaine, n'en croyait visiblement ni ses yeux ni ses oreilles, hier soir, et a exprimé bruyamment sa joie de revivre de fabuleux moments musicaux, les cheveux longs, le patchouli, et la fumée en moins...

Car tout au long de ce spectacle ininterrompu de près de deux heures, le groupe a rendu avec une justesse incroyable les «The Cinema Show», «Musical Box», «Supper's Ready», «Firth of Fifth» et «I Know What I Like (In Your Wardrobe)».

De plus, ce spectacle monté en 1993 à l'occasion du 20e anniversaire de la première tournée nord-américaine de Genesis, offre des décors, des éclairages, et des effets spéciaux d'une fidélité déconcertante.

Les commentaires du public? «Incroyable! C'est pareil! J'espère qu'ils vont refaire «The Battle Of Epping Forest!»

Oui, ils les ont toutes faites, ou presque...

«Évidemment, les musiciens «tripent» tous sur Genesis, ce spectacle c'est un peu comme si on reproduisait sur scène l'album «Selling England By The Pound», mais aussi avec des pièces de «Nursery Crime» et «Fox-trot». C'est très théâtral», explique le gérant du groupe, Alain Guimond.

Que retient de cette musique d'un autre temps? Peut-être que le rock progressif de Genesis, tout comme celui de plusieurs autres formations de l'époque, était avant tout mélodieux, plutôt impressionniste, et intégrait merveilleusement bien diverses influences musicales, du rock au classique.

Mais au-delà de la précision saisissante de ce «clonage» tant musical que visuel, et de l'intérêt historique ou anecdotique d'un tel spectacle, ceux et celles qui ont déjà vu le «vrai» Genesis, au début des années 70, garderont sûrement un très beau souvenir de leur soirée d'hier avec peut-être, aussi, un certain malaise devant cette sorte de fétichisme musical.

Imacom-Daguerre, Martin Blache

Le groupe The Musical Box et son chanteur Denis Gagné ont donné hier soir une performance scénique incroyablement fidèle à ce que Genesis et Peter Gabriel avaient présenté en 1973 et 1974 au Québec, notamment à Sherbrooke. Photo Imacom-Daguerre par Martin Blache.



FAITS DIVERS

Quatre blessés à North Hatley

North Hatley (CP) - Une perte de contrôle est à l'origine d'un accident survenu hier en fin d'après-midi sur la route 143, à North Hatley. Deux voitures venant en sens inverse se sont heurtées de plein fouet.

Cette collision frontale a fait quatre blessés, tous des résidents de North Hatley. L'un des passagers a été plus grièvement blessé, mais on ne craint pas pour sa vie.

L'événement, survenu vers 16h25, a nécessité l'utilisation des pinces de décastration pour sauver les victimes.

Longue chasse à l'homme

Sherbrooke (CP) - Pour une histoire

de vérification de plaque et d'inspection de son véhicule, un automobiliste de la région de Drummondville a déclenché une vaste chasse à l'homme, hier après-midi.

Lors de cette poursuite, qui a pris naissance dans la ville de Drummondville, on a dû fermer l'autoroute 55 afin de stopper l'individu. L'opération a nécessité l'intervention de la Sûreté du Québec, en plus de celle des policiers de Drummondville.

Parce qu'un policier lui a signifié qu'il devrait faire inspecter son véhicule qui se trouvait dans un piteux état, l'automobiliste en question s'est sauvé des agents l'ayant intercepté.

Il s'est ensuite dirigé vers l'autoroute 20 pour prendre par la suite la 55. L'homme a quand même pu être intercepté. Le chauffard devra répondre à de multiples accusations, dont celle de conduite dangereuse.

L'événement, qui heureusement n'a pas fait de victime, est sous enquête.

Soupir de soulagement

Stanhope (psj) - Quand, vers huit heures du matin hier, la nouvelle d'un accident impliquant un autobus d'écoliers, route 147, près du poste de douanes de Stanhope, s'est mise à circuler, il n'en fallait pas davantage pour amener l'esprit les images du terrible accident impliquant une ambulance et un minibus d'écoliers, à Laval, la veille.

C'est avec un soupir de soulagement que les premiers détails de la collision ont été accueillis. Aucun blessé. Que des dommages matériels qui n'ont pas empêché l'autobus de reprendre sa route.

Selon les informations obtenues, l'autobus avec des écoliers à bord était immobilisé sur une sorte de voie d'évitement, route 147, non loin du poste de douanes de Stanhope.

L'accident s'est produit au moment où l'autobus a voulu s'engager sur la route 147. Un soleil aveuglant - on se rappellera à quel point le soleil de début de journée frappait bas et fort - a empêché de voir une petite voiture qui circulait dans la même direction que l'autobus voulait emprunter.

Heureusement, l'automobiliste, une femme de 50 ans, de Saint-Denis-de-Brompton, roulait à très basse vitesse.

Après le constat, l'autobus a repris son parcours.

QUESTION DU JOUR

Que pensez-vous du projet de Raël de se lancer dans le clonage d'êtres humains?

☐ Au Centre culturel de l'Université



Louis-Philippe Boissonneault, Sherbrooke: «Je trouve que Raël ne devrait pas faire ça. Je ne vois pas ce qu'il y a de bon à avoir un double de soi-même. Imaginez tout ce que ça pourrait donner. Imaginez, deux Jean Chrétien!»



Yves Gauthier, Montréal: «C'est fou son affaire! Je trouve que le clonage, ça va pas mal loin. Je comprends qu'il y ait des recherches pour les animaux, mais pour les humains, ça va trop loin.»



François Saint-Georges, Montréal: «Je suis totalement contre. Pourquoi faire du clonage quand les humains sont équipés d'appareils reproducteurs. Pourquoi pas s'en servir?»



Nicole Jobin, Wotton: «Je ne suis pas d'accord. Chaque homme sur la terre est différent. Si on se met à se multiplier, personne ne sera unique.»



Lise Potvin, Sherbrooke: «Je n'aimerais pas qu'il y ait un double de moi. On est tous uniques et chacun a sa personnalité.»



Daniel Lapointe, Thetford Mines: «Vite comme ça, je me dis que ça pourrait être drôle d'avoir un autre moi. Je pourrais m'en servir. Il y a eu un film là-dessus. Mais ça prendrait un véritable débat sur la question. Il y a plusieurs choses à examiner avant de permettre ça.»

loto-québec résultats

Tirage du 97-03-12

1^{er} numéro: 291651
2^e numéro: 663560
3^e numéro: 478835
4^e numéro: 547833

10 000 \$ 10 000 \$
10 000 \$ 100 000 \$

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables

Banco Tirage du 97-03-12

4 5 12 13 17
18 29 30 34 36
38 40 47 50 51
53 56 61 66 70

La Quotidienne Tirage du 97-03-12

3 4
675 7415

Extra Tirage du 97-03-12

NUMÉRO 363321

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

O.B.P.E. LOGE 67
TÉL.: 569-1600
241, rue Montréal
Sherbrooke (Québec)

LOGE DES ÉLANS

DÎNER VENDREDI 14 MARS
MINUTE STEAK
Chef: Reynald Desruisseaux

NOUVEAU:
Déjeuner à tous les dimanches de 10 à 12 h
Salle de réception
Capacité: 225 personnes

MÉTÉO La Tribune

MétéoMédia

QUEUES DE CASTOR OU TORTOS - sucre - beurre d'érable - choco noisette
Guido's PIZZA - CARRÉFOUR DE L'ESTRIE - La Grande Place, Victoriaville

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	SAMEDI	DIMANCHE
-7 PRÉC. 10	-14 PRÉC. 0	-1 -6 PRÉC. 80	-2 -14 PRÉC. 40	-5 -14 PRÉC. 10

QUÉBEC

Chicoutimi Sol -13/-14	Québec Sol -9/-14
Gaspé Var -8/-16	Rimouski Nei -11/-13
Iles-de-la-Mad. Nei -9/-8	St-Georges Sol -9/-14
La Grande Sol -18/-26	Sept-Îles Var -9/-20
Lac-St-Jean Sol -13/-14	Trois-Rivières Sol -7/-13
Montréal Sol -6/-11	Val-d'Or Sol -11/-14

INDICE UV

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
60	30	20	15						

CANADA

Charlottetown Nei -6/-11	Régina Var -13/-18	Boston Sol 3/-8	New York Var 7/-2
Edmonton Nei -13/-18	St-John's Nua 7/2	Bermudes Sol 19/14	Martinique Sol 29/23
Fredericton Var -5/-14	Toronto Var -3/-2	Burlington Sol -4/-15	Plattsburg Sol 2/9
Halifax Nei -4/-8	Victoria Var 7/-1	Concord Sol 1/-13	Providence Sol 4/-7
Ottawa Sol -7/-11	Winnipeg Deg -12/-22	Detroit Mel 4/-4	Washington Var 10/0

USA

LE MONDE

Athènes Sol 14/7	Mexico City Nua 25/13	Acapulco Enu 32/22	La Havane Sol 27/21
Beijing Ave 13/5	Moscou Nua 7/2	Bermudes Sol 19/14	Martinique Sol 29/23
Berlin Sol 12/3	Paris Sol 17/6	Cancun Var 33/21	Myrtle Beach Var 17/10
Hong Kong Sol 25/21	Port-au-Prince Sol 28/20	Caracas Nua 28/23	Montego Bay Sol 31/22
Lisbonne Sol 18/12	Rome Sol 18/3	Freeport Sol 27/21	Orlando Var 27/18
Londres Nua -1/-1	Tokyo Nua 12/5	Ft Lauderdale Sol 27/21	Puerto Plata Sol 30/21
		Honolulu Var 28/20	Tampa Var 29/18
		Key West Var 28/24	West Palm B Sol 27/21

© 1996 Infomédia/Météo

POUR MOINS DE 5 \$

Plus de 100 000 acheteurs regardent cette annonce. Pour tout vendre...

Les petites annonces
La Tribune
564-0999
1 800 567-6955 (zone interurbaine)

La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS
Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466 ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168	Camelots et camelots motorisés Prix de vente: 3,51 \$ T.P.S.: 25 \$ T.V.Q.: 24 \$ Coût à l'abonné: 4,00 \$	Abonnement payé à l'avance: 1 an 175,12 \$ 12,26 \$ 12,18 \$ 199,56 \$ 6 mois 87,60 \$ 6,13 \$ 6,09 \$ 99,82 \$ 3 mois 44,84 \$ 3,14 \$ 3,12 \$ 51,10 \$ 1 mois 23,49 \$ 1,64 \$ 1,63 \$ 26,76 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similés de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

MARIO Goupil



Exporter ou non ses vêtements usagés?

Le printemps arrive et je me demande à quel organisme de charité je vais faire don des vêtements que je ne porterai plus. J'en fais presque un cas de conscience.

En fait, deux choix s'offrent à moi.

Le premier: je vais les porter directement dans un conteneur prévu à cet effet au Comptoir familial, rue Bowen nord, à Sherbrooke. Il existe maintenant plusieurs commerces du genre à Sherbrooke, mais le Comptoir familial, c'est le Comptoir familial. Depuis 38 ans maintenant, cet organisme sans but lucratif, qui mise sur une armée de 75 bénévoles, se veut le plus grand magasin des pauvres à Sherbrooke.

Mon second choix: dire «oui» à «L'entraide diabétique de l'Estrie», un organisme qui a offert de venir cueillir chez moi, tout à fait gratuitement, mes vieux vêtements et tous les menus articles ménagers dont je veux me débarrasser. La solution facile quoi. Si vous habitez Sherbrooke, cette organisation vous a probablement déjà sollicité.

Avant d'arrêter mon choix, j'ai décidé de faire ma petite enquête.

D'abord, je suis allé faire un tour au Comptoir familial de Sherbrooke. C'est la première fois que j'y remettais les pieds depuis mon époque «Peace and Love», alors que je portais les cheveux longs et de petites lunettes rondes sur le bout du nez. J'avais alors 16 ou 17 ans.

Curieusement, en 1997, de plus en plus de gens se tournent vers les vêtements usagés pour garnir leur garde-robe. La plupart du temps parce qu'ils n'ont pas le choix, la situation économique étant ce qu'elle est.

Au Comptoir familial, où les clients font parfois la file à l'extérieur, j'ai rencontré deux bénévoles membres du conseil d'administration, Henri Lessard et Claire Fiset, qui m'ont fait faire le «tour du propriétaire». Ce sont eux qui m'ont appris que le Comptoir familial connaît présentement des heures plus difficiles.

Les dons de vêtements au Comptoir familial ont chuté à un tel point, ces derniers mois, que le conseil d'administration pourrait être obligé de remercier un de ses trois employés réguliers prochainement.

Le jour n'est peut-être pas loin non plus, où le Comptoir ne pourra plus répondre à la demande. Les réserves s'épuisent et les conteneurs à vêtements ne se remplissent plus comme avant.

Comment expliquer ce phénomène? Est-il attribuable au fait que les gens usent davantage leurs vêtements ou est-ce plutôt imputable à l'entrée en scène de «nouveaux joueurs»?

Au Comptoir familial, on pense justement que la récupération faite par «L'entraide diabétique de l'Estrie» y est pour beaucoup dans les difficultés que connaît le magasin de la rue Bowen.

Depuis novembre dernier, «L'entraide diabétique de l'Estrie» a fait de la cueillette de vêtements usagés et de menus articles sa principale source de financement. Le *modus operandi* est simple. Des téléphonistes contactent les citoyens de Sherbrooke et de la banlieue pour leur offrir cette cueillette à domicile. Toute la récolte est ensuite vendue à la chaîne «Village des Valeurs», qui possède plusieurs magasins de vêtements usagés à Montréal. C'est là qu'est revendu ce qui est donné par les gens d'ici.

Un magasin est aussi supposé ouvrir à Sherbrooke, m'a dit Serge Langlois, le président et directeur général de l'Association diabète Québec.

C'est payant la guenille. À preuve, Serge Langlois confirme que «L'entraide diabétique de l'Estrie» a créé 25 emplois depuis novembre. La même forme de financement est appliquée par Diabète Québec à Trois-Rivières, Québec et Montréal.

Une fois tous les salaires et les dépenses payés, l'argent recueilli par la vente aux magasins montréalais des vêtements recueillis chez nous, va 100 pour cent à Diabète Québec, assure M. Langlois.

Combien des sommes amassées reste en Estrie?

Difficile de quantifier. Mais M. Langlois m'assure que des chercheurs d'ici en profitent.

Mon choix est fait. Les deux causes sont louables, mais je tiens à ce que mes vêtements restent ici, pour les moins bien nantis d'ici.

Industries Godbout voit grand

□ L'entreprise prévoit ajouter 40 employés à ses 60 actuels d'ici 12 à 18 mois

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Industries Godbout voit grand: l'entreprise de transformation métallique prévoit faire passer le nombre de ses employés de 60 à 100 d'ici 12 à 18 mois et envisage même de se relocaliser dans de nouvelles installations dans le parc industriel de Sherbrooke.

«On est en train de doubler notre chiffre d'affaires et on se retrouve un

peu à l'étroit, il y a un projet à l'étude», indique le directeur de l'exploitation et du marketing, Yves Gervais.

Ce dernier ajoute que l'entreprise est en processus de transformation globale, mais refuse cependant d'en dire plus pour le moment.

Industries Godbout, une entreprise fondée en 1947 et installée sur la rue Galt Est, connaît une croissance très importante en raison notamment de contrats de sous-traitance avec Bombardier.

L'entreprise fabrique aussi des arbres de transmission et de propulsion pour les usines de pâtes et papiers, l'industrie sidérurgique, les stations de pompage et les usines de traitement des eaux. Elle compte parmi ses clients plusieurs grandes industries comme GEC Alsthom, Cascades, Ingersoll-Dresser et Alcan.

Dans une entrevue accordée il y a peu à l'hebdomadaire Les Affaires, M. Gervais a souligné que depuis deux ans la compagnie a investi deux millions \$

pour améliorer ses équipements et prévoit en consacrer autant d'ici deux ans à l'acquisition de nouveau matériel.

Il a également confié qu'Industries Godbout pourrait changer sa raison sociale pour Uniflex Technologies, qui est déjà la marque de commerce de ses produits de transmission de puissance.

Industries Godbout réalise 20 pour cent de son chiffre d'affaires à l'étranger, dont cinq pour cent au Brésil.

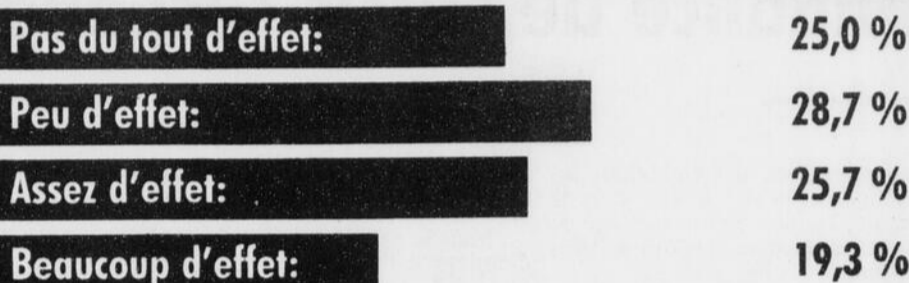
LES GENS DE MAGOG-ORFORD GRANDEMENT DIVISÉS SUR LE CASINO

Les deux camps travailleront plus fort

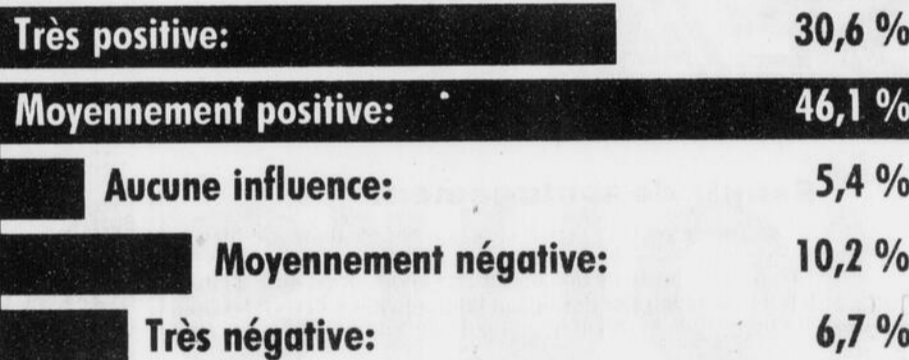
Claude PLANTE

Sherbrooke

Question: «Selon vous, dans quelle mesure l'implantation d'un casino dans la région Magog-Orford peut avoir un effet ou n'avoir aucun effet sur la criminalité locale?»



Question: «Selon vous, dans quelle mesure la venue d'un casino dans la région Magog-Orford aurait une influence positive ou négative sur l'économie de la région?»



Les autres casinos apportent peu d'éclairage sur la criminalité

Sherbrooke (CP)

Il est encore trop tôt pour savoir quel pourrait être l'impact au niveau de la criminalité de l'arrivée d'un casino dans la région de Magog. Malgré la présence de trois maisons de jeu au Québec, on a bien peu de références sur l'activité criminelle qu'engendrerait un casino dans un secteur comme celui de Magog-Orford.

«Tout dépendra du type de casino qui sera implanté, note le capitaine Yves Denis, de la Régie de police Memphrémagog. Nous avons bien peu de références. Si c'est un casino de villégiature comme celui de Charlevoix, on ne peut pas le prendre en exemple.»

«Là-bas, on nous dit qu'il n'y a pas eu d'impact sur la criminalité. Nous n'avons pas la même situation géographique ni démographique. Dans la région de Magog, il y a deux autoroutes, une population beaucoup plus nombreuse, en comptant celle de Sherbrooke. On peut encore moins comparer avec le casino de Montréal et celui de Hull.»

Selon un sondage mené pour le compte de La Tribune, 45 pour cent des résidents de la MRC Memphrémagog croient que l'éventuel casino pourrait faire grimper la criminalité dans la région.

«Nous, tout ce que nous savons pour le moment, c'est qu'il y aura bien plus de monde en ville avec un casino. Ça sera un facteur à observer», ajoute le capitaine Denis, responsable du dossier à la Régie. «Tout dépendra aussi du type de clientèle qu'attirera ce casino.»

M. Denis a fait partie d'une délégation de gens de la région invités à visiter le casino de Pointe-au-Pic. De sa visite, le capitaine a produit un compte-rendu de ses observations et de sa cueillette d'information.

Ce rapport a été soumis aux membres de la commission de consultation présidée par Roger Nicolet le 22 mars prochain. Ce qui signifie que la Régie n'y déposera pas de mémoire.

Le corps de police ne prévoit pas non plus engager du personnel supplémentaire en fonction de l'arrivée d'un casino.

Autant les opposants que les promoteurs de l'implantation d'un casino de villégiature dans la région Magog-Orford retiennent du sondage la nécessité de travailler plus fort pour informer la population sur les effets négatifs ou positifs, selon les camps, de ce projet.

Pour les uns comme pour les autres, la partie est loin d'être gagnée, analysent-ils, une fois mis au courant des résultats d'un sondage exclusif de La Tribune qui fait état de la grande division de la population face à ce projet.

Ce sondage mené dans la MRC Memphrémagog montre que les gens pensent que l'impact au niveau économique et touristique sera grandement positif, mais qu'en contrepartie la criminalité et la dépendance face au jeu grandiront tout autant.

«Ça montre que les gens ne sont pas encore assez informés», clame Jean-Yves Routhier, conseiller municipal à Magog et l'un des plus farouches opposants du casino. «Il y a une grande méconnaissance face aux effets du casino.»

«Je note de l'incertitude au sein de la population. Moi, je dis que ce ne sont pas les Américains qui vont venir au casino de Magog. Ce sont les gens de la région et de Sherbrooke.»

«Comme nous avons affaire à une population pauvre, les effets sur la criminalité seront plus forts. La dépendance face au jeu et l'augmentation du taux de criminalité sont intimement liés. Sur cette question, les gens sont divisés à 50-50. Ce qui va arriver à la criminalité, c'est autrement et la population le sait.»

Pour Paul-René Gilbert, l'un des membres du Comité d'action culturelle Magog-Orford et un virulent opposant à ce projet, il est important de faire ressortir les opinions négatives des gens interrogés pour ce sondage au niveau social, pas seulement leur perception des impacts économiques. «On dirait qu'au niveau de l'achalandage et des effets sur l'économie, les gens voient une mine d'or», lance l'ancien maire de Magog.

«Je ne suis pas certain que ça créera une si bonne affluente chez les commerces de Magog. Les gens, après avoir perdu leur argent au casino, n'en ont plus pour aller au restaurant. Je pense que ça sera meilleur pour les commerces de Cherry River. Les clients du casino vont rester près du casino.»

Surpris des résultats du sondage? Oui et non, répond M. Gilbert. «Depuis 1994, le Chambre de commerce en fait la promotion et parle des effets positifs d'un casino. Pas surprenant que la population réponde comme ça quand on leur demande ce qui arrivera au niveau économique.»

«Travailler plus fort»

Pour l'un des partisans de ce projet, Pierre Lefebvre, président de la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford, ce sondage démontre qu'il «faudra travailler plus fort sur certains points auprès de la population pour sensibiliser les gens. On est bien heureux de ce sondage. Ça fait partie de la démarche démocratique pour l'implantation du casino.»

«Pour ce qui est de la criminalité, on sait que c'est non. Pas d'effets. Je suis à même de constater que la chômage a bien plus d'effets que les casinos. Pour créer 300 emplois, ça prendrait 40 PME. Pour la dépendance au jeu, c'est normal que les gens pensent comme ça. Il y en aura toujours, mais il y en a dans bien d'autres domaines. On peut devenir dépendant de l'achat de vêtements.»

«Si on savait que le casino était néfaste, on arrêterait tout de suite nos démarches.»

Pour le secrétaire régional de l'Estrie et créateur de cette démarche de consultation, Claude Boucher, ce sondage reflète exactement l'opinion publique face au projet de casino, selon lui. «Il est normal que les gens accrochent sur les impacts sociaux et voient d'un bon oeil les retombées économiques», dit-il.

«Mais je ne peux pas me prononcer sur ce sondage parce que, faisant partie de la commission, je me dois de demeurer neutre. Il s'agit d'un portrait pris à un moment donné. On ne sait pas encore s'il y aura un casino et de quel type. Là-dessus, c'est la Société des casinos qui va décider.»



Imacom-Daguerre, Martin Blache

De la poudre de perlimpinpin ou presque...

Les pompiers de Sherbrooke sont intervenus avec célérité, vers 16h hier, dans le Pavillon J.-Armand Bombardier, sur le campus de l'Université de Sherbrooke. On s'affairait dans un local du département de génie chimique (centre des plasmas) à nettoyer une boîte à gants (une enceinte qui permet de faire des expériences sous atmosphère contrôlée). Pour ce nettoyage, on utilise un mélange de trois poudres très fines de molybdène, de nickel et d'aluminium. À l'air libre, ces poudres qui ressemblent à de la farine peuvent créer une réaction chimique intense, dégager une très forte chaleur et une fumée. Ce fut le cas. Les trois personnes dans le local ont donné l'alerte. Les pompiers munis de gants d'amiante ont sorti le produit à l'extérieur. Aucune évacuation, pas de blessures, un peu d'émoi et la majorité des gens qui se trouvaient dans ce pavillon n'ont jamais eu connaissance de quoi que ce soit. Le lieutenant Denis Clavelle, à gauche, discute de l'incident avec des gens sur place.

La Tribune sur place... **CÉLÉBREZ AVEC NOUS** **RELAIS TOYOTA** le No.1 au Canada* Voir page... 2059, rue King Ouest 563-6622

Maison inoccupée ravagée par le feu

□ L'incendie a causé pour quelque 130 000 \$ de dommages

Pierre SAINT-JACQUES

Saint-Élie-d'Orford

Un incendie de cause pour le moment indéterminée mais fort probablement d'origine électrique a ravagé, hier à l'aube, une maison unifamiliale de deux étages, 2570 rue Des Iris, tout près de la rue Des Anémones, à Saint-Élie-d'Orford.

Il était 6h12 quand les pompiers de Sherbrooke, alertés par la Centrale d'appels d'urgence 9-1-1, ont mis le cap vers le développement résidentiel *La Butte aux Bouleaux*, en retrait du chemin Laliberté Sud.

«À notre arrivée, c'était rouge à la grandeur de la maison», a décrit le lieutenant Daniel Waite, qui a supervisé les opérations en compagnie des lieutenants Michel Bonneau, Claude Côté et Marcel Plante.

Les pompiers de trois casernes ont été dépêchés sur place.

Construite en 1989, la maison avait été occupée par un locataire depuis ce moment, soit le début de la décennie.

M. Antoine de Longue Épée avait quitté la maison de la rue Des Iris pour un nouveau domicile, lundi dernier.

Des travaux de peinture devaient débiter incessamment pour permettre à de nouveaux locataires d'emménager pour le 1er avril.

La maison, propriété de MM. Pierre Legast et Jean-Louis O'Mans, était donc inoccupée au moment de l'incendie.

Même s'il n'y avait aucune borne d'incendie dans le secteur, les pompiers n'ont pas connu de disette d'eau. En faisant la navette entre le développement et la route 220-chemin Laliberté Sud, ils ont alimenté une piscine portative ce qui fut suffisant pour circonscrire les flammes.

Étant donné l'intensité des flammes, ils ont bien fait dans les circonstances car la maison est restée debout.

L'ampleur des dommages oblige néanmoins à la considérer perte totale. Il est question de plus de 130 000 \$ de pertes. Le montant aurait grimpé si la totalité des effets personnels de M. de

Longue Épée n'avait pas déjà été démenagée dans le nouveau domicile.

Le lieutenant-inspecteur Michel Richer, du Département de prévention des incendies de Sherbrooke, a procédé à un examen minutieux des lieux pour lequel il a consacré tout l'avant-midi.

«Le début d'incendie se situe au niveau de la structure du plafond du sous-sol et du plancher du rez-de-chaussée, à l'arrière et vers le centre du bâtiment. Tout indique qu'il n'y a rien d'intentionnel et l'hypothèse qui s'annonce est qu'à cet endroit, se trouvent deux conducteurs électriques qui alimentent les plinthes chauffantes de la maison.»

Il faudra des examens et des expertises plus poussés pour confirmer ou infirmer cette hypothèse.

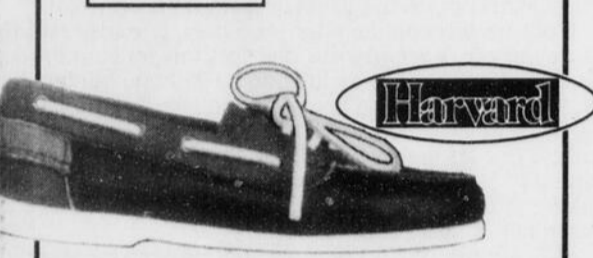
Le feu aura donc couvé un bon moment et pris une avance insurmontable avant de se manifester aux gens du voisinage qui ont donné l'alerte.

Photo La Tribune, Pierre Saint-Jacques

Les pompiers de trois casernes ont uni leurs efforts pour tenter de circonscrire les flammes qui ont lourdement ravagé une résidence unifamiliale de deux étages, située rue Des Iris, Saint-Élie-d'Orford.



SANTANA CANADA



BAS PRIX DU MANUFACTURIER

3770, BOUL. INDUSTRIEL
SHERBROOKE

28840

Ordonnance de sursis suspendue trois mois

Sherbrooke

Pour avoir transgressé des conditions accompagnant une peine purgée dans la communauté, Jacques Beauoyer, âgé de 37 ans, a encouru une condamnation de trois mois de détention.

Cette sentence lui a été imposée hier par Madame le juge Danielle Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Il s'agit de l'une des premières décisions du genre dans le district depuis l'instauration en septembre de l'ordonnance avec sursis dans la collectivité.

Beauoyer avait bénéficié le 18 décembre d'une peine d'un an avec un sursis pour divers délits à condition notamment de se soumettre à une thérapie fermée pendant quatre mois et de ne pas consommer d'alcool ni de drogue.

Mais le 18 février, il a été surpris en état d'ébriété à l'angle des rues Short et Saint-Louis à l'occasion d'un tirailage et on a trouvé dans sa chambre des bouteilles de boisson vides et des médicaments.

La police a ramené Beauoyer devant le tribunal pour statuer sur son cas.

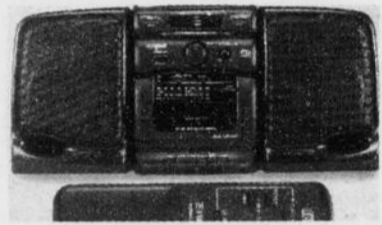
Me Patrick Fréchette a soumis que son client avait déjà manifesté l'intention à son

agent de changer de maison de thérapie parce qu'il ne trouvait pas là l'aide convenant à ses besoins et s'était procuré sur ordonnance la médication trouvée.

Le procureur Michel Ayotte a recommandé une suspension de l'ordonnance de sursis de l'accusé pour une période de trois mois.

Le juge Côté a donc ordonné à Beauoyer de purger en prison cette séquence de la peine lui restant à courir.

Elle a averti l'inculpé qu'un autre manquement le retournerait encore derrière les barreaux sans espoir d'en sortir avant l'expiration de sa condamnation.

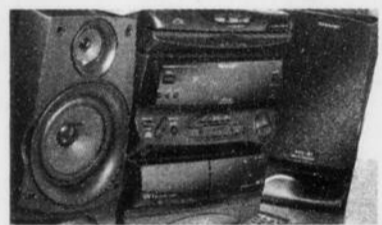


Rabais 20\$

COMBINÉ FISHER À LECTEUR DE DC, TÉLÉCOMMANDE
Programmation 16 plages, AM/FM stéréo.
N° 20610. Rég. Sears 199,99.

179⁹⁹

RIEN QUE 8,19 PAR MOIS*



Rabais 30\$

CHAÎNE STÉRÉO SHARP® À LECTEUR 3 DC
Système à son "Surround". Lecteur et magnéto-
cassette. N° 28610. Rég. Sears 379,99.

349⁹⁹

RIEN QUE 15,91 PAR MOIS*

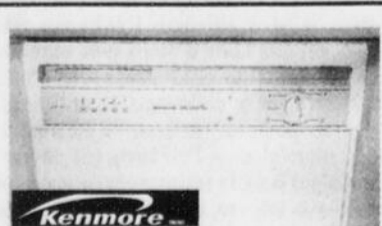


Rabais 100\$

LE PLUS BAS PRIX DE LA SAISON!
Cuisinière électrique, four nettoyage facile.
N° 63021. Rég. Sears 749,99.

648⁵

RIEN 29,46 PAR MOIS*



Rabais 160\$

LE PLUS BAS PRIX DE LA SAISON!
Lave-vaisselle à "lavage Ultra Plus" sur
3 niveaux. N° 76361. Rég. Sears 649,99.

488⁵

RIEN QUE 22,19 PAR MOIS*

SEARS

4 jours

seulement!

PLUS

4 DERNIERS JOURS

POUR PROFITER DE NOTRE OFFRE

PAS D'INTÉRÊT*

AVANT 1999

AVEC LA CARTE SEARS

POUR TOUS LES

GROS APPAREILS

MÉNAGERS, MEUBLES**

ET APPAREILS

ÉLECTRONIQUES

* Payez en 22 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en janvier 1999. Les 35\$ de frais de paiement différés et tous les autres frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Le montant des mensualités indiquées ici a été arrondi au cent près. Cette offre ne s'applique pas aux articles soldés de nos Centre de liquidation ni aux achats par catalogue. Sur approbation de votre crédit. Cette offre est en vigueur jusqu'au dimanche 16 mars 1997. Renseignez-vous.

**R/01- Ameublement: sauf les meubles de jardin et pour bébé.



À moitié prix

ENSEMBLE CAMBRIA™ II À RESSORTS ENSACHÉS
Ferme ou très ferme. 1 place, 2 places,
G et TG 2 places. N° 71850 / 2/3/4.

Rég. Sears 1399,98-2499,99. L'ens.

648-1198⁵

RIEN QUE 29,46-54,46 PAR MOIS*

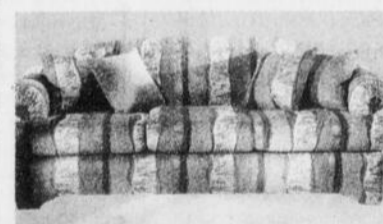


Rabais 401\$

CHAMBRE À COUCHER 'SAHARA' 4 PIÈCES
Chambre à coucher d'adulte, de style
contemporain. N° 63090. Rég. Sears 1749,96.

1348⁵

Miroir, commode, table et panneau de chevet 2 pl./G 2 pl.
RIEN QUE 61,28 PAR MOIS*



Rabais 111\$

CANAPÉ 'GRAND CANYON' DE STYLE RUSTIQUE
Carcasse monopiece en bois, 4 coussins.
N° 52210. Rég. Sears 699,99.

588⁵

RIEN QUE 26,73 PAR MOIS*



Épargnez 230\$

LES PLUS BAS PRIX DE LA SAISON!
Ensemble de super capacité.
Laveuse. N° 47672. Rég. Sears 719,99.
Sècheuse. N° 88672. Rég. Sears 509,99.

Laveuse 599⁵ Sècheuse 400⁵

RIEN QUE 45,41 PAR MOIS* POUR L'ENS.

PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 16 MARS 1997

dans la limite des stocks disponibles

SEARS
Attendez-vous à plus

03314 Copyright 1997. Sears Canada Inc.

28379

Offensive pour acheminer la clientèle aux CLSC et cliniques privées

Les urgences d'hôpitaux se désengorgeront petit à petit

François GOUGEON

Sherbrooke

À compter de la fin mars, une vaste offensive sera lancée pour mieux faire connaître et orienter adéquatement la population de la région sherbrookoise à des services médicaux de base, dont les urgences mineures.

Depuis le début de janvier, les deux CLSC et quatre cliniques médicales privées du territoire immédiat de Sherbrooke couvrant l'ensemble des quartiers sont mis à contribution en vue de dégager au maximum les urgences du CUSE des cas les moins lourds. On sait que de ce côté, les problèmes de longs délais - jusqu'à 4 et 5 heures d'attente - ont pris de l'ampleur avec la fermeture de l'urgence de l'ex-centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul.

Et même si aucune publicité n'a encore été faite, le «plan de réseau intégré d'accessibilité aux soins généraux de santé» semble décoller sur les chapeaux de roue. «On n'a pas encore de

statistique parce que le projet est trop nouveau. Mais les échos veulent que ça fonctionne très bien, au-delà de nos espérances. Tellement qu'on songe même à rajouter des heures», a indiqué le Dr Gilles Des Rosiers, consultant à la Régie régionale de l'Estrie impliqué dans le dossier.

L'idée de ce réseau d'accessibilité est d'allonger en soirée les heures de visite et d'avoir les ressources requises également le samedi et le dimanche, habituellement de 10 à 14 heures, pour traiter des urgences mineures.

Avantages

«Le service fonctionne très bien. On connaît une croissance graduelle depuis le début et c'est encore plus marqué avec la fermeture de King», signale pour sa part Isabelle Vaillancourt, chef du service médical au CLSC SOC. Chaque jour de fin de semaine, par exemple, elle évalue grosso modo que la vingtaine de visiteurs a augmenté d'une dizaine avec la fermeture de l'urgence de King.

Pour le moment, tant à cet endroit que dans les cliniques privées offrant le service, on ne dispose pas de données sur le délai moyen d'attente mais on le juge sommairement très acceptable. «C'est bien sûr très variable. Et ça ne dépend pas nécessairement du volume de visiteurs mais davantage des cas à évaluer», note en outre le Dr Vaillancourt. Cela peut aller d'une demi-heure à deux heures et demie.

Le coordonnateur du réseau, le Dr Jacques Bachand, dont la clinique du plateau Marquette est également partenaire dans le projet, estime lui aussi que le système mis en place offre de sérieux avantages.

Mais il admet que ce n'est pas cela qui réglera du jour au lendemain les problèmes de longs délais vécus sporadiquement aux urgences du CUSE. Tout comme le Dr Larkin Kerwin, le chef des urgentologues du CUSE, M. Bachand soumet que la difficulté provient surtout de la concentration d'urgences de plus en plus lourdes sur deux sites, plutôt que quatre un an et demi auparavant.

Visites réduites aux urgences d'hôpitaux

Néanmoins, le système visant à orienter davantage de cas moins urgents vers les CLSC et les cliniques privées offre un net avantage. On estime ainsi réduire le nombre de visites aux urgences des hôpitaux de quelque 207 000 à environ 125 000 patients en trois ans. Déjà, même sans publicité, ce nombre a diminué de près de 40 000.

En cours de route, on va raffiner le système et faire en sorte d'orienter les gens au bon endroit, selon leur état, toujours dans le but d'offrir le meilleur service et pour s'assurer d'avoir le contrôle sur les listes d'attente. C'est ainsi qu'une campagne publicitaire sera lancée prochainement, invitant les gens à joindre leur médecin traitant ou de passer par la ligne Info-Santé. De là, la personne saura mieux à quoi s'attendre plutôt que d'aller prendre le risque inutile d'attendre longtemps à l'urgence de l'hôpital.

«Une chose est certaine, a aussi confié le Dr Des Rosiers, il va falloir régler ces problèmes de longs délais aux urgences à l'hôpital. C'est inacceptable des périodes de quatre, cinq et six heures d'attente.»

Un commerce de «pot» pas très payant

Sherbrooke

Pour avoir vendu des feuilles de marijuana et avoir été trouvé en possession de 1,6 kilo de feuilles, de tiges et «de cocotte», Marc Courtemanche, âgé de 21 ans, a écopé une amende de 2500 \$ et a été soumis à une mise à l'épreuve pendant deux ans.

Cette condamnation lui a été imposée hier par Madame le juge Danielle Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Me Claude Robitaille a expliqué que son client avait trouvé un champ de plants de mari, l'automne dernier.

Une personne lui a demandé d'acheter des feuilles et lui en a vendu 2,6 kilos pour 75 \$.

La police est remontée jusqu'à lui et a saisi le 16 octobre le reste des stupéfiants.

Me Robitaille a soumis que son client sans antécédent consommait une demi once de mari par semaine à cette époque mais il a mis fin à cette pratique depuis.

La pénalité imposée faisait suite à une recommandation de la procureure Andrée Marchand et de la défense.

Six mois pour tentative de vol

Sherbrooke

Pour son implication dans le vol de rouleaux de fil de cuivre finalement abandonnés, Jacques Laroche, âgé de 32 ans, a été condamné à une peine de six mois de détention assortie d'une mise à l'épreuve avec un suivi.

Cette sentence lui a été imposée hier par Madame le juge Danielle Côté de la Cour du Québec pour ce délit commis dans la cour d'une entreprise le 24 avril 1995, à Val Joly.

Selon une source policière, les rouleaux de fil d'une valeur de 8519 \$ ont été déplacés mais les trois suspects ont déguerpi en camionnette lorsqu'un témoin a crié après eux vers 2h15.

Le 16 mai suivant, Laroche, hypothéqué d'antécédents remontant à 87, a été interpellé à Thetford Mines pour une autre affaire.

Me Michel Dussault a relevé une erreur de date sur la dénonciation faisait état que le délit de Val Joly remontait à 96 plutôt qu'à 95.

Ce détail était important parce que Laroche a écopé d'une peine de 10 mois en juillet 95.

Le procureur Charles Crépeau a réclamé une condamnation de six mois contre le prévenu.

Le juge Côté a imposé de plus un suivi probatoire à Laroche pour l'aider à rester dans le bon chemin.

MISE AU POINT
 Dans la circulaire Sears Soldes de printemps en vigueur du 13 au 16 mars 1997, à la page 4, vous auriez dû lire : tondeuse à essence Craftsman de 4 HP. Prix à partir du 16 mars 1997 : 269,99\$; jusqu'au 16 mars : 249,99\$. Veuillez noter que les mentions «Rabais 20\$» et «Rég. 269,99» n'auraient pas dû paraître.
 Nous présentons nos excuses à notre clientèle

SEARS

GRATUIT
 Sur présentation de ce coupon obtenez: 12 bouteilles de 750 ml vides et un carton de transport.
 Promotion d'une durée limitée (bouteille qu'elle telle qu'illustrée) - Un coupon par client. Coupon non monnayable.

VIN EN VRAC • VENEZ FAIRE VOTRE PROPRE MISE EN BOUTEILLES

NOUVEAU CONCEPT À L'ACCENT EUROPÉEN

Société des alcools du Québec

175, chemin Marieville, route 112 Rougemont, Québec J0L 1M0
 Tél. : Rougemont (514) 469-3104, poste 227
 Tél. : Montréal (514) 861-2404, poste 227

PRODUITS	CAISSE FORMAT 750 ml	CAISSE FORMAT 1l
VIN BLANC DE TABLE	41,50 \$	55,25 \$
VIN ROUGE DE TABLE	41,75 \$	55,50 \$
VIN BLANC DU CHILI	47,50 \$	63,25 \$
VIN ROUGE DU CHILI	50,00 \$	66,50 \$
VIN BLANC DE FRANCE	50,00 \$	66,50 \$
VIN ROUGE DE FRANCE	50,50 \$	67,25 \$

* ACHAT MINIMUM DE 12 BOUTEILLES

depuis 1944 **motor Thibault** depuis 1944

1997 REMISE DIRECTE!

VOUS recevez une REMISE DIRECTE lorsque vous faites un dépôt minimal de 200 \$ sur une grande sélection de notre gamme 97, incluant la moto le plus captivant cruiser sur le marché la VZ800V!

Placez le dépôt entre le 1er janvier 1997 et le 31 mars 1997, prenez livraison avant le 31 mai 1997 et vous recevrez une REMISE DIRECTE variant entre \$100 et \$500!

Faites vite! Plus vous vous excitez rapidement, plus importante sera la remise et meilleure sera votre chance de conduire une Suzuki 97 flambant neuve!

motor Thibault **SUZUKI**
 L'expérience tant attendue™

10, RUE VERSAILLES SHERBROOKE Tél.: 569-1155

La Tribune sur place...

SPÉCIAL CÉLÉBRATION 1997
 sur tous travaux de...

• FREINS • SUSPENSION
 • SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT

39⁹⁵ /heure (plus taxes)

Jusqu'au 31 mars 1997 sur tous les modèles Toyota

TOYOTA PIÈCES D'ORIGINE **TOYOTA** SERVICE DE QUALITÉ

RELAIS TOYOTA

2059, rue King Ouest 563-6622

MALADIE...

INCURABLE!

Médecins tous deux, Éric et Marie-Christine souffrent d'une maladie qui s'appelle l'amour... Lunetterie New Look a un remède reconnu pour guérir cette maladie réputée incurable... Ça s'appelle... des lunettes!

Pour mieux voir les états d'âme de l'autre, ils ont profité du 2 pour 1... Preuve que l'amour ne leur a pas fait complètement perdre la tête!

Carrefour de l'Estrie 822-4747 **LUNETTERIE NEW LOOK** Galeries Quatre-Saisons 565-3632

Une façon... rationnelle... de voir les choses!

Toujours deux paires de lunettes pour le prix d'une. Garanties.

École secondaire La Ruche
 1255, boul. Des Étudiants, Magog

Vendredi 14 mars, de 10 h à 16 h et de 19 h à 21 h; samedi 15 mars, de 10 h à 16 h (volet primaire), de 12 h à 16 h et de 19 h à 21 h (volet secondaire et culture scientifique); dimanche 16 mars, de 11 h à 14 h 30.

EXPO SCIENCES BELL
 FINALE RÉGIONALE ESTRIE

La science, expliquée par des jeunes!
 Un monde fascinant à découvrir...
 Venez encourager les jeunes scientifiques du Québec!

CONSEIL DU LOGIC SCIENTIFIQUE DE L'ESTRIE • EXPO SCIENCES DE L'ESTRIE INC.

ÉCOLE SECONDAIRE LA RUCHE

La Commission scolaire de Magog

Bell

Opinions

La Tribune

Raymond Tardif,

Président et Éditeur

Jacques Pronovost,

Rédacteur en chef

EDITORIAL

Des recettes à succès



Pierre DUBOIS

Existe-t-il des recettes toutes faites pour assurer le succès des activités d'hiver tels que les carnivals?

Bonne question quand on voit les résultats tantôt spectaculaires, tantôt mitigés ou carrément décevants des récentes activités tenues un peu partout sur le territoire.

Trois de ces activités en étaient à une première année d'existence en région. Le peu de participation des différentes organisations locales à la Fête des carnivals Bois-Francis/Centre du Québec a déçu les organisateurs. Le Gala de la Reine des reines du Haut-Saint-François a attiré 250 personnes et on se dit satisfait du côté des organisateurs, même s'il manquait des localités.

«Un achalandage excellent», malgré la pluie et la tempête, pour le Carnaval de neige et d'étoiles du Mont-Mégantic, dont le programme était fort diversifié, allant du ski de fond aux visites à l'AstroLab en passant par la glissade et la randonnée aux flambeaux.

Dans ce dernier cas, on a misé sur des sites (le Mont Mégantic lui-même et ce nouvel équipement moderne et fascinant qu'est l'AstroLab) qui risquaient d'attirer les gens du coin et ceux de l'extérieur.

L'avenir semble beau. Le temps et la température aidant, les prochaines éditions risquent d'amener des foules.

Étions-nous à la mesure de vouloir réunir les gens de toute la MRC, l'objectif principal qu'on s'était fixé et que l'on a atteint, le Gala de la Reine des reines donne un petit arrière-goût de déjà vu. Déjà, il y a une dizaine d'années, les mouvements féministes dénonçaient les concours de reine de beauté, écorchant au passage ceux des reines de carnaval ou autres. Même le Carnaval de Québec a renoncé à ses traditionnelles duchesses et à sa Reine cette année. L'affluence a été meilleure que l'an passé.

Quant à la Fête des carnivals, elle visait à regrouper toutes les organisations du secteur. On s'est peut-être buté là à la fatigue des comités des diverses municipalités, qui venaient de sortir de plusieurs semaines de préparation et de tenue d'événements. Deux des onze carnivals invités avaient une reine... signe des temps, peut-être?

Alors, la recette idéale existe-t-elle?

Sans doute pas. Mais les organisateurs devraient se pencher sur les attraits typiques de leur région respective et y coller des activités non seulement complémentaires avec leurs sites naturels, mais aussi compatibles avec les nouveaux besoins des individus et des familles en terme de loisir d'hiver.

Dans leurs recettes, ils devront tenir compte aussi des nouvelles modes en matière de loisirs. L'exemple le plus typique des dernières années est celui des stations de ski, qui se sont très rapidement ajustés pour accueillir les fans de la planche à neige.

Et comme pour les activités d'été, il n'y aura jamais meilleure garantie de succès qu'une belle neige et une température clémente.

Colère et déception

Le maire de Shipton, Jean-Guy Desrochers est en colère et déçu parce que sa municipalité risque d'être annexée à Asbestos et à Danville, selon les recommandations de la Commission O'Bready.

Sa frustration, comme celle de plusieurs de ses collègues d'autres municipalités risquant de disparaître, vient beaucoup de l'impression que le tapis lui glisse sous les pieds. La «commande» vient de haut et le sentiment d'impuissance s'installe, même s'il a le sentiment d'avoir agi en bon administrateur.

Sa crainte, c'est que ses commettants se retrouvent avec un compte de taxes plus élevé et des dettes qu'ils n'ont pas contractées. On n'a pas fini d'en entendre.

Mais la volonté du gouvernement d'aller de l'avant dans ce dossier, même s'il retarde les projets de fusion autour des grands centres, semble ferme.

Son argument massue c'est qu'il y a des économies énormes à faire, par les fusions, au chapitre des coûts reliés aux équipements, aux bâtisses, aux personnels et aux élus.

Cela va faire mal à beaucoup d'endroits. Il faut pourtant que cela se fasse, malgré la colère et la déception, parce qu'il y a trop de municipalités au Québec, deux fois plus qu'en Ontario.

Un diagnostic erroné

Monsieur,

Le ministre Jean Rochon, traçait récemment un bilan fort positif de l'implantation de la réforme de la santé et des services sociaux. Un bilan qui n'est cependant pas partagé par les travailleurs et travailleuses qui, dans les établissements, souffrent de plus en plus du « syndrome du survivant ».

En effet, ceux et celles qui, jusqu'à maintenant ont survécu aux fermetures, aux fusions et aux restructurations se demandent pendant combien de temps et avec quelle charge de travail ils demeurent en poste. Les nouvelles compressions budgétaires prévues et les menaces à la sécurité d'emploi contenues dans les propositions gouvernementales, dans le cadre de la négociation sur le programme de départs volontaires sèment l'inquiétude, sinon, l'anxiété, parmi ceux et celles dont le métier est d'aider les personnes malades ou en difficulté.

Nous déplorons également le fait que certains aspects de la santé et des services sociaux, notamment le support, la promotion de la santé ainsi que la prévention soient de plus en plus mis à l'écart pour répondre aux besoins les plus criants. Les familles, et plus particulièrement les femmes, subissent les contrecoups de cette réforme, elles qui doivent pallier le manque de ressources du réseau.

On pointe souvent du doigt une prétendue rigidité des conventions collectives comme source des difficultés. Pourtant lors de la dernière négociation, trois articles majeurs des conventions collectives du secteur de la santé affilié à la CEQ ont été modifiés en profondeur, notamment pour favoriser le remplacement du personnel dans le contexte de la restructuration du réseau. S'il existe de la rigidité, elle provient surtout des gestionnaires qui refusent de laisser plus d'autonomie au personnel et de la guerre que se livrent les établissements au détriment de la nécessaire coordination particulièrement dans un contexte de pénurie de ressources.

Oui, le réseau de la santé et des services sociaux avait besoin d'être transformé, afin de répondre aux réalités d'aujourd'hui. Mais ce réseau a aussi besoin d'une main-d'œuvre motivée et reconnue, ce que semble trop souvent oublier le ministre et les gestionnaires des établissements.

Carole Lejeune

Vice-présidente de la Fédération du personnel de la santé et des services sociaux (CEQ)

RAËL SE LANCE DANS LE CLONAGE HUMAIN...



TRIBUNE LIBRE



Un oeuf contre une coupure

Le 27 février dernier, plus de 300 manifestant(e)s provenant des syndicats, dumouvement étudiant, communautaire, populaire ou tout simplement comme citoyen, étaient réunis pour accueillir M. Lucien Bouchard et son équipe. Ce type de manifestation est généralement porteur de messages.

Essentiellement, celle-ci visait à dénoncer l'ensemble des coupures que le gouvernement péquiste prend plaisir à administrer au nom du déficit zéro. Par contre, ce genre d'action comporte aussi le risque de donner un espace pour la révolte des manifestants. Ce qui se produisit, pas besoin de vous expliquer, puisque La Tribune a couvert l'événement sous cet angle, en n'oubliant pas de nous mentionner que des oeufs avaient été lancés sur la voiture de M. Bouchard. Ce qu'il y a de déplorable dans la façon dont l'information a été transmise, c'est qu'on ne mentionnait nullement pourquoi tant de gens s'étaient réunis ce soir-là pour une seule et même raison: les coupures que l'on vit actuellement sont inacceptables dans une société qui se dit démocratique.

Bien sûr, certains sont plus radicaux dans leur façon d'exprimer leur mécontentement. Peut-on leur en vouloir lorsqu'on nous apprend des nouvelles comme celle du Mouvement Desjardins qui fermera 5000 postes pour être plus efficace, plus rentable et pour certaines caisses ne plus être déficitaires. Il veut rejoindre les banques nous dit-on et entrer dans la course au profit. Et bien cette course au profit fera perdre 5000 emplois. Voilà les faits, voilà vers quoi nous mène la course au déficit zéro. On préfère nous parler des oeufs qui ont été lancés ce soir-là au lieu de mettre l'accent sur la crise économique et politique qui a pu mener à de tels gestes.

Sans aucun doute, les médias ont le choix dans ce qu'il nous donne comme informations. Ils peuvent aussi choisir de nourrir des préjugés dans la population ou de nommer les faits et les revendications portés par de telles actions. On se rabat malheureusement trop facilement sur le sensationnalisme dans le traitement médiatique lorsque la révolte prend sa place pour s'exprimer. La lutte s'annonce longue et difficile si nous n'y allons pas tous et toutes ensemble et les médias ont un rôle prépondérant à jouer dans cette lutte par les informations qu'ils transmettent.

Chantal Bouchard
Sherbrooke

La vraie date du prochain millénaire

J'aimerais faire part aux lecteurs les résultats de ma petite recherche sur la controverse qui existe sur la date du prochain millénaire.

C'est Dionysius Exiguus, au sixième siècle, qui établit l'an 1 de l'ère chrétienne, correspondant à l'année de la naissance du Christ. Il fut obligé de s'exprimer avec les chiffres romains où le zéro n'existe pas, car n'oublions pas que ce n'est que vers la fin du premier millénaire que les chrétiens ont commencé à faire usage des chiffres arabes.

D'après Dionysius, on doit lire les

années comme suit... 3, 2, 1, 2, 3... On se rend compte que, avant ou après la naissance du Christ en l'an 1, pour avoir la première année entière, on doit se rendre au chiffre 2, ce qui veut dire que pour avoir deux mille années, on doit se rendre à l'an 2001.

Rien n'empêche que je vais faire comme tout le monde et fêter le deuxième millénaire en l'an 2000 et non 2001.

Louis Lemieux
Beecher Falls, Vermont

Charité ou partage forcé

Au cours de l'année et particulièrement durant le carême, on nous rappelle certains passages de l'Évangile qui nous incitent à partager nos biens avec les pauvres. On cite par exemple: «Venez les bœufs de mon Père, recevez en partage le royaume qui a été préparé pour vous. Car j'avais faim et vous m'avez donné à manger, j'étais nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, etc.» Paroles qui semblent indiquer la condition de notre salut.

Au temps de Jésus, il n'y avait pas ou si peu d'organismes de charité pour s'occuper des pauvres, lesquels étaient souvent à la merci de personnes charitables. Cette situation existe encore dans plusieurs pays; elle existait au Québec dans la première partie du 20e siècle. De nos jours, la situation est un peu différente. Bien entendu, on peut aider les autres, par exemple des gens de notre parenté ou de nos connaissances.

Mais la charité, le partage se fait souvent par l'intermédiaire d'organismes de charité comme Centraide, Croix-Rouge, comptoir familial, contributions religieuses, etc.

(...)D'autre part, il faut bien déplorer que des bénéficiaires abusent du système. Quand ce sont les autres qui paient, on y va largement. Quant aux autorités gouvernementales, elles se livrent parfois à des dépenses exagérées ou inutiles avec notre argent. Ce n'est pas très motivant pour les payeurs d'impôts et de taxes. Et puis le gouvernement n'est plus capable de tout payer comme il l'a fait depuis plusieurs années. Il devra laisser aux individus de s'organiser autrement comme cela s'est déjà fait.

Bruno Tourigny
Drummondville

POINT DE VUE

Méconnaissance ou mépris envers les enseignants?

Monsieur le premier ministre,

Au cours des derniers jours, vous avez tenu des propos concernant la tâche des enseignants, qui traduisent soit une méconnaissance de la réalité, soit un profond mépris à l'endroit de ceux et celles qui travaillent dans des écoles et les collèges.

Si j'ai bien compris, selon vous, augmenter la norme de financement de 16,8 à 17,8 élèves par enseignant au primaire et au secondaire, ainsi qu'augmenter d'une heure d'enseignement la tâche des professeurs de cégep, ce sont des détails auxquels les syndicats ne sauraient s'objecter sans faire preuve de rigidité ou de dogmatisme. De plus, votre propre expérience en tant qu'élève (!) montrerait que ces facteurs n'ont aucune incidence sur la réussite scolaire.

Affirmer que cela n'affecterait pas le taux de réussite scolaire, c'est prétendre que le temps qu'un enseignant peut consacrer à un élève n'a rien à voir avec la motivation de ce dernier, ni avec ses capacités de comprendre les explications données, ni par conséquent, avec sa réussite scolaire. Si une telle assertion pouvait s'avérer véridique dans les collèges classiques des années cinquante (bien que l'on puisse en douter), ce n'est certainement pas ce que l'on peut observer dans les écoles publiques québécoises contemporaines.

(...)L'augmentation de la pauvreté, les bouleversements familiaux, les problèmes de toxicomanie et la violence sont autant de facteurs qui, aujourd'hui, influencent les enfants, qui nous sont confiés et leurs dispositions à apprendre. Dans ce contexte, outre l'enseignement des matières au programme - ce qui demeure leur fonction première - les enseignants doivent souvent jouer le rôle de parents, de psychologues, d'infirmières, d'autant plus que les ressources professionnelles diminuent constamment.

(...)Différentes recherches ont démontré que la semaine de travail moyenne des enseignants dépasse 40 heures, ce qui excède le nombre d'heures de travail normal observé dans l'ensemble du secteur public. Selon des données fournies par notre assureur, le taux d'invalidité de longue durée causées attribuables à des «troubles mentaux» parmi les membres de la CEQ est passé de 34,8 % en 1989 à 45,5 % en 1992. Selon une étude récente, les enseignants forment le groupe professionnel le plus affecté par des invalidités causées par le stress (33,5 % des invalidités, comparativement à 20 % pour les autres professions libérales). Un alourdissement de leur tâche n'améliorerait certainement pas la situation.

Laisser croire à la population que le ratio de 16,8 élèves par enseignant, qui existe à l'échelle de la commission scolaire, correspond au nombre d'élèves par classe, c'est trahir grossièrement la réalité. L'ancien négociateur que vous êtes ne peut ignorer que le maximum d'élèves par classe se situe plutôt entre 25 et 29 au primaire, qu'il s'élève à 32 au secondaire et que ces nombres sont souvent dépassés. La modification du ratio que vous évoquez ne signifierait pas l'ajout de un, mais plutôt de trois ou quatre élèves par classe. Ces élèves requièrent tout autant l'attention de leur enseignant ou de leur enseignant que ceux qui s'y trouvent déjà, sans compter ce que cela ajoute comme travail de correction, d'évaluation, de préparation de bulletins, de rencontre avec les parents, etc.

(...)Permettez-moi enfin, Monsieur le premier ministre, de vous signaler que la campagne de dénigrement des enseignants, savamment conduite par le gouvernement Lévêque pour leur imposer une augmentation de tâche, lors de la négociation de 1982-1983, a laissé des blessures qui, 25 ans plus tard, ne sont pas encore complètement cicatrisées. Ce sont les enseignants ont le moins besoin en ce moment, c'est que leur premier ministre mène une nouvelle campagne de dévalorisation de leur travail.

Lorraine Pagé
CEQ

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et Éditeur

René Morin
Vice-président

Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

Stéphane Lavallée
Directeur de l'information

François Fouquet
Directeur

Pierre Dubois
Adjoint à la rédaction

PUBLICITÉ

Alain LeClerc
Adjoint au directeur

Michel Poulin
Adjoint au directeur et responsable de la promotion

PRÉ-IMPRESSIION & PRODUCTION

René Béliveau
Directeur

André Roberge
Michel Doyon
Adjoints au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur

Julienne Poulin
Gérante du crédit

André Custeau
Directeur

TIRAGE

Serge Nadeau
Adjoint au directeur

Les cliniques d'impôt ne cessent de gagner en popularité



«Plus ça va, plus c'est une nécessité»

Imacom-Daguerre, René Marquis
Lors des trois premières cliniques d'impôt de cette année, 645 personnes ont cogné à la porte du Service budgétaire populaire de l'Estrie. A droite de haut en bas, Huguette Levesque et Paul Fortier, bénévoles, et Clément Poulin, client et ex-bénévole.



Marc LAPRISE
Sherbrooke

Clément Poulin utilise pour la première fois les cliniques d'impôt du Service budgétaire populaire de l'Estrie. L'ancien commerçant à la retraite ne veut rien savoir de remplir lui-même ces fastidieux papiers. Avant, c'était le travail de son comptable. Aujourd'hui, il s'en remet sans crainte aux bénévoles, ses amis.

Au cours des trois dernières années, M. Poulin était du nombre. Il servait à l'accueil puisque les papiers, ce n'est pas pour lui. Connaissant bien les cliniques d'impôt, il ne s'est donc pas privé pour profiter d'un service qu'il considère aussi essentiel qu'extraordinaire. «C'est une nécessité, plus ça va et plus les gouvernements coupent», analyse-t-il.

La pauvreté gagne du terrain et c'est par le bénévolat que la société va s'en sortir, juge Clément Poulin, qui sentait ce besoin d'aide.

L'équipe du Service budgétaire populaire le constate aussi. Chaque année le nombre de personnes qui font appel aux cliniques «augmente sensiblement», confie l'agent de communication des cliniques, Céline Julien.

1402 personnes l'an dernier

En 1996, 1402 personnes se sont rendues au sous-sol de l'église Immaculée-Conception, sur le boulevard Alexandre à Sherbrooke, avec leurs papiers en main. Presque 2800 formulaires de déclaration d'impôt, tant pour le fédéral que le provincial, ont été complétés avec l'aide de 85 bénévoles.

Lors des trois premières cliniques de cette année, 645 personnes ont cogné à la porte du Service budgétaire populaire. L'implication bénévole s'est enrichie avec 130 «déclarateurs». «Les gens sont partis sur une vague de bénévolat», se réjouissait Céline Julien, hier, journée de travail au sous-sol de l'église.

Paul Fortier et Huguette Levesque sont deux de

ces citoyens qui sont tombés dans la potion magique. Paul a eu le goût d'apprendre à remplir des déclarations d'impôt, lui qui jusqu'à maintenant n'avait jamais osé compléter les siennes. Se retrouvant en chômage avec du temps devant lui, il a considéré que ce temps serait utile à d'autres. Huguette, elle, s'est laissée entraîner par une amie.

Tous deux constatent à quel point la pauvreté fait des ravages et comment les cliniques d'impôt s'avèrent indispensables pour une grande partie de la population. «Les premières fois, je n'en suis pas revenu, dit Paul Fortier. Ça fait réfléchir.»

Malgré leurs difficultés, les gens demeurent sympathiques, patients et collaborateurs.

Dany Demers a connu une année 1996 difficile. La précarité, il l'a côtoyée. Lui et son épouse sont passés du travail au chômage, à l'aide sociale. Mardi soir, avec tous ses papiers en main, il a tenté de démêler tout ça et de compléter ses déclarations comme il l'avait fait l'an dernier. Peine perdue. Il était incapable de s'y retrouver.

«Je me sentais gêné»

M. Demers connaissait les cliniques d'impôt mais tentait de les éviter. «Je me sentais gêné», avoue-t-il. Il a pris son courage à deux mains, mis son orgueil de côté et hier matin, il s'est présenté à la clinique. «On m'a mis à l'ai-

se», dit-il. Il a placé sa confiance dans le service. «Je sais que ça va être bien fait.»

Devant lui, Roger Lapointe jette un coup d'oeil aux papiers de Dany Demers. L'important, souligne le bénévole, «c'est de s'appliquer à faire chaque

rapport d'impôt comme si c'était le nôtre».

Dans un coin transformé en salle d'attente, une dame s'attend justement à ce genre de service. Elle est déjà venue et trouve ces cliniques excellentes pour les gens qui, comme elle, ont de

faibles revenus. Ce qu'elle apprécie avant tout, c'est la courtoisie et la confidentialité qu'on lui assure.

Il y aura deux autres cliniques d'impôt, le jeudi 20 et le mercredi 26 mars. Toujours au sous-sol de l'église Immaculée-Conception.

La Tribune sur place...

CÉLÉBRATION 1997

#1 au Canada*

228\$ /mois

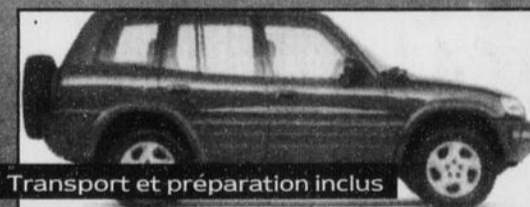
0\$ COMPTANT



COROLLA 97

Transport et préparation inclus

RAV IV 97



Transport et préparation inclus

CAMRY 97



Transport et préparation inclus

Groupe élect., climatiseur

297\$ /mois 0\$ COMPTANT

359\$ /mois 0\$ COMPTANT

USAGÉES

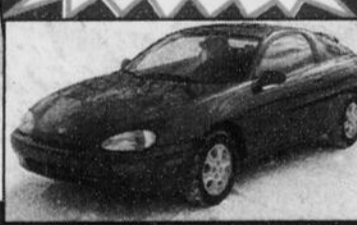
Rabais de **800\$**

Rabais de **500\$**

Rabais de **1500\$**



Pontiac Lumina Van APV 94



Mazda MX3 93



Avalon XLS 96

RELAIS TOYOTA

2059, rue King Ouest 563-6622

Bail de 48 mois. Limite de 96 000 km kilométrage excédentaire: 07/km Corolla, 10/km Camry et RAV IV. Taxes en sus. Photo à titre indicatif. Sujet à approbation de crédit. *Relais Toyota s'est classé 1er au Canada (Programme fierté Toyota) pour la gestion de son entreprise, la qualité des pièces et du service et pour la satisfaction à la clientèle de la catégorie B. 29332

SANTANA CANADA



Steve Madden

BAS PRIX DU MANUFACTURIER

3770, BOUL. INDUSTRIEL SHERBROOKE

«Je peux appeler le samedi? C'est pratique!»



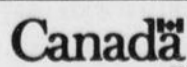
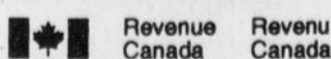
Vous avez des questions au sujet de votre déclaration de revenus, et c'est samedi? Pas de problème! Vous pouvez maintenant nous appeler de 9 h à 13 h.

N'hésitez pas : ayez vos documents à la portée de la main et appelez-nous, même le samedi!

Du 15 mars au 26 avril 1997
sauf le samedi 29 mars, veille de Pâques
de 9 h à 13 h

Service en français : 1 800 959-1973
Service en anglais : 1 800 959-1971

Vous pouvez aussi utiliser notre Système électronique de renseignements par téléphone (SERT). Consultez votre trousse d'impôt pour plus de renseignements sur le SERT.



SOUPER-CONFÉRENCE
Chambre de commerce de la région de Richmond

La Chambre de commerce de la région de Richmond accueillera M. Alain Lamoureux, représentant publicitaire à La Tribune et conseiller en communication comme conférencier à son souper du **lundi 17 mars** à compter de 18 h 30 au Motel Le Marquis, 836, rue Craig Est à Richmond. Le sujet de la conférence sera «Moi, l'équipe et l'entreprise». Coût de participation : 15\$.

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS : 826-5854 OU 826-3143



VÉZINA

Louissette



Collaboration spéciale

«Je le hais tellement»

Agressions sexuelles

Mme Vézina, j'ai déjà été agressée sexuellement par mon grand-père. Des attouchements surtout. Je le hais encore pour ce qu'il nous a fait à toute la famille, mon frère surtout. Mes parents ne voulaient rien savoir. Ils le savaient et ne faisaient rien.

Je pense que je ne suis pas trop marquée de cela. Mais j'aimerais savoir ce que ça peut avoir comme conséquences sur un enfant rendu adulte, une fille et un garçon. Je le hais tellement!

Je ne peux oublier son regard, qu'il a toujours d'ailleurs comme s'il était tellement certain qu'on ne parlerait jamais.

Nathalie

Je comprends que ça ne s'oublie pas! L'estime de soi et la valeur personnelle sont le plus touchés définitivement. Selon qu'il y ait eu violence ou non, ces agressions conduiront à des comportements plus ou moins violents, envers soi ou envers les autres.

Quand on parle de violence sexuelle, agression, abus ou autres, il faut bien comprendre que c'est le fait qu'une personne se serve d'une autre personne sans son consentement, portant ainsi atteinte à son intégrité; qu'une personne, surtout un enfant, ne puisse dire ni oui, ni non.

Les conséquences peuvent aller du besoin de contrôler son environnement, de la peur des autres grands-parents, peur de l'autre sexe, des risques de prostitution, de poly-toxicomanie, des dysfonctions sexuelles, impuissance ou frigidité entre autres, obésité souvent, difficulté d'orientation sexuelle, d'insomnie, blocage affectifs, retards affectifs, instabilité émotionnelle, difficulté à vivre sa réalité, besoin de fuite quelconque, automutilation ou tendances suicidaires, entre autres.

Entendons-nous, chaque personne réagit différemment selon le sens qu'elle donne à son expérience. Selon moi, que ce soit pour un homme ou une femme, les blessures à l'âme se manifestent souvent de la même façon. C'est nous comme société qui donnons un sens différent à ces blessures, victimes pour une femme ou femmelettes pour un homme.

J'ai été consternée de rencontrer autant d'abusés sexuels parmi la clientèle des services correctionnels autant provinciaux que fédéraux. Ils ont été eux aussi des victimes dans leur jeunesse.

Je vous recommande un dépliant publié par les presses de la santé de Montréal. J'en ai eu copie de Clinique de planification des naissances au 565-0767. Ils ont aussi beaucoup d'autres documentations sur ce sujet. Le CALCACS au 563-9999 peut certainement aussi vous aider.

Enfant-roi, enfant de rêve

DENISE s'informe si Mme Rochette de la Maison de la famille a écrit un livre. Et dans quels textes elle peut trouver les contenus présentés dans une chronique à propos de l'enfant-roi.

Il s'agit d'un condensé de plusieurs chroniques touchant les enfants, venant de Famille et vie, Bulletin d'information de la Maison de la famille de Sherbrooke, vol. 7, No 1, hiver 1996. Je ne pense pas que Mme Rochette a écrit des livres, cependant je vous fais part des références offertes sur l'enfant roi.

Les besoins et les défis des 6-12 de Laporte D. Duclos G. 1994, Édition Héritage, 1994. Papa, maman, laissez-moi le temps de rêver, Édition Alain Michel, 1995. L'enfant roi sera-t-il un enfant heureux ou tyran, de Francine Nadeau sept. 1996, conférence publique.

La Maison de la famille au 821-5986 à Sherbrooke a un choix de documentation très élaboré, selon vos intérêts.

Merci encore Madame et revenez-moi. Super-intéressant.

À MARDI

Louissette Vézina
1950, rue Roy
Sherbrooke, QC
J1K 2X8
564-5456 poste 778

La Société des Grandes Fourches s'interroge sur son avenir

Michel MORIN

Sherbrooke

Maintenant que le mandat de coordonner la fête nationale en Estrie leur a été retiré, les membres du conseil d'administration de la Société nationale des Grandes Fourches se réunissent ce soir afin de statuer sur leur avenir.

Sylvie Desjardins, présidente de la SNGF, reconnaît qu'en perdant la responsabilité de coordonner la fête nationale, au profit de la Société nationale des Québécois, c'est le mandat principal de l'organisme qui s'est envolé.

«Coordonner la fête nationale était un mandat qui nous occupait à compter de février-mars. On en avait jusqu'à la fin du mois d'août, et même en septembre, pour boucler la boucle. C'est évident qu'avec ça en moins, il faut réévaluer notre plan d'action.»

Même si c'était là le gros de son mandat, la SNGF n'avait pas que cette responsabilité. Ainsi, la société s'occupait de l'adoption internationale, et s'occupe encore de l'intégration des nouveaux Québécois. Compte tenu de la complexité de l'adoption internationale, ce dossier a été mis de côté après la conclusion d'une entente avec certaines caisses Desjardins qui accordent des prêts pour aider des couples à adopter des enfants ve-

nant de l'étranger.

Coup de force

L'offensive menée par certains membres de la Table des partenaires de la souveraineté pour prendre le contrôle de la coordination de la fête nationale est qualifiée par Sylvie Desjardins d'un véritable coup de force.

«Quand Louise Paquet est venue nous voir à la SNGF, elle a exigé rien de moins que six des 12 postes au sein de notre conseil d'administration. Nous lui avons dit que ça ne se faisait pas comme ça, que des gens avaient été élus pour des mandats d'un, deux et trois ans, de souligner Mme Desjardins. Il aurait fallu que des administrateurs démissionnent pour faire place à madame. Ce sont ses exigences qui étaient trop grandes; pas notre réponse qui était trop timide.»

On connaît la suite. Une Société nationale des Québécois était mise sur pied à Sherbrooke et ce nouvel organisme se voyait confier, par le Mouvement national des Québécois, présidé par Monique Vézina, le mandat de coordonner la fête nationale en région.

«Je suis très déçue, surtout que j'ai travaillé dans le passé avec Louise Paquet. Je ne m'attendais pas à ce qu'elle veuille prendre le contrôle de cette façon.»

Albert Painchaud officiellement patron de Louis-H.-Lafontaine

Sherbrooke (FG)

Directeur général intérimaire de l'Hôpital psychiatrique Louis-H.-Lafontaine de Montréal, l'ex-grand patron de l'ancien Hôtel-Dieu de Sherbrooke, Albert Painchaud, vient d'être confirmé officiellement dans ses fonctions.

C'est ce que celui-ci a confirmé hier à La Tribune, signalant qu'il avisera prochainement la direction du CUSE de la cessation de son lien d'emploi avec cette organisation, qui est d'ailleurs à l'origine de son départ de Sherbrooke.

On se rappellera que M. Painchaud, qui avait commencé sa carrière à Sherbrooke en 1963, avant d'être directeur général pendant près de 15 ans de la Régie régionale de l'Estrie, s'était retrouvé en disponibilité à l'automne 1995 après la fusion des hôpitaux de soins de courte durée à Sherbrooke. En décembre 1995, ses services avaient été prêtés de façon intérimaire à l'Hôpital Louis-H.-Lafontaine (qui remboursait son salaire, a-t-il précisé) et, à la suite de deux concours depuis ce temps, il a obtenu la permanence à la di-



Albert Painchaud

rection générale de cet établissement de 1000 lits et d'un budget de 110 millions \$.

M. Painchaud se dit «enthousiasmé» devant les responsabilités qui l'attendent, même s'il fait face à un important programme de compressions qui transformera l'établissement avec la fermeture de plus de la moitié des lits d'ici cinq ans. «C'est un défi intéressant car on va complètement revoir nos façons de faire. On va devenir un centre qui traite et soigne les patients mais on va modifier notre rôle d'internement. On va transférer 60 millions \$ de nos budgets dans d'autres modes d'hébergement, comme les pavillons, les appartements regroupés et autres», a mentionné M. Painchaud.

D'autre part, celui qui a présidé la première édition des Fêtes de la francophonie, l'an dernier, entend conserver son pied-à-terre à Sherbrooke. Est-ce pour mieux lorgner du côté du CUSE, si un jour l'occasion se présente? L'homme, qui a eu 54 ans au début de l'année, ne peut d'empêcher d'éclater de rire. «Disons que comme question, ça se pose pas. C'est très hypothétique à ce moment-ci», a-t-il seulement commenté.



Plus besoin de modérer vos Trans Sport.

Les enfants veulent des mets mexicains? Vous n'êtes pas du genre à les décevoir, alors vous mettez tout simplement le cap sur le Mexique!

Vous pouvez vous le permettre, vous roulez dans la nouvelle Trans Sport de Pontiac.

Avec sa nouvelle suspension plus ferme, sa traction asservie et ses freins antiblocage, elle offre une tenue de route supérieure. Et avec son moteur V6 à injection, la nouvelle Trans Sport est la fourgonnette la plus puissante de sa catégorie. On peut aussi dire qu'elle en est la plus belle, car ses nouvelles lignes sont plus stylisées.

Oh! En passant, le Mexique, c'est un excellent choix pour les mets mexicains!

La nouvelle TRANS SPORT 1997  PONTIAC
LA PASSION DE CONDUIRE

Pour plus d'information, composez sans frais le 1 800 463-7483.